



## Déclaration CSA D du 24/02/2025

En introduction de cette réunion, nous vous alertons : il y aurait eu des pressions sur des enseignants afin de remettre en cause leur droit d'opinion et leur droit d'expression contre la politique de ce gouvernement illégitime, et ceci de façon contraire aux garanties réglementaires du statut de la Fonction Publique. Si cela se confirmait, nous reviendrions vers vous afin que de telles pratiques cessent.

Ensuite, ce CSA D se tient dans un contexte très particulier qui marque la situation nationale :

- nous dénonçons les massacres qui continuent à Gaza, en Cisjordanie, au Liban dans un silence assourdissant de la part de nos gouvernants!
- nous dénonçons les déclarations irresponsables du président Macron qui se dit favorable à l'envoi de soldats français en Ukraine et à donner toujours plus d'argent pour la guerre, jusqu'à 5% du PIB ! rappelons une fois de plus la phrase d'Anatole France « on croit mourir pour la patrie et on meurt pour des industriels».

Nous rappelons aussi que les coupes budgétaires pour les dépenses militaires signifient toujours moins de moyens pour les services publics.

Alors qu'à grands coups de 49.3 le gouvernement illégitime fait passer le budget le plus austéritaire de la Vème République avec 53 milliards d'économie prévus, Macron et Bayrou en appellent à l'union nationale au nom de « l'effort de guerre » et cherchent à enfermer les syndicats dans des « conclaves » pour continuer la destruction de nos conquêtes sociales, conclave qu'à refusé en toute indépendance notre confédération.

Quand est-ce que l'argent public arrêtera de financer des établissements privés comme Bétharram ou Stanislas ? L'enseignement privé, c'est 13 milliards et 15 % du budget de l'Éducation nationale selon la loi de Finances 2024. Pour l'enseignement public, il faudrait se serrer la ceinture : 470 postes d'enseignants en moins à la rentrée 2025, gel du point d'indice, suppression de la prime GIPA, baisse de 10% du salaire en cas d'arrêt maladie, maintien du jour de carence... C'est inacceptable !

Partout en France, les mobilisations se multiplient : pétitions, occupations d'écoles, blocages, rassemblements, grèves... Même colère dans les universités où les étudiants

s'organisent contre les coupes budgétaires et exigent « du fric pour les facs, pas pour la guerre ! »

Les salariés, les parents d'élèves et la jeunesse n'acceptent pas le budget de ce gouvernement illégitime et veulent le bloquer. Dans de nombreux départements, les mobilisations, avec FO, ont conduit l'administration à annuler des fermetures, à lâcher des heures et des postes ! Dans l'Yonne, par exemple, des comités de résistance composés de parents, d'élus, d'enseignants et de syndicalistes, se sont formés pour lutter contre les 75 fermetures de classe prévues. Après une mobilisation massive, et bien que le DASEN ait été obligé de reculer et d'annuler la fermeture de 51 classes, les membres des comités montent au Ministère de l'Education nationale pour exprimer leur mécontentement.

En Indre et Loire, ce sont 57 classes qui sont menacées de fermeture ! A l'instar des écoles République et Joliot Curie de SPDC qui, à force de mobilisation, sont sorties de la liste du projet de fermeture, de nombreux autres établissements scolaires s'organisent en se rassemblant et bloquant les écoles pour dire non à cette carte scolaire scandaleuse ! Aujourd'hui, de nombreux personnels soutiennent leur école et les parents en étant en grève comme c'est le cas pour l'école Jules Ferry à Montlouis !

En plus de ces 57 potentielles fermetures de classes, ce sont 8,75 postes particuliers (hors face-à-face pédagogique) qui doivent être créés pour appliquer les réformes et contre-réformes du gouvernement illégitime Macron. Ce n'est ni la demande des parents ni celle des enseignants : eux réclament la création de postes d'enseignants supplémentaires et la fin des accompagnements imposés par PPCR contre lequel seule notre os a voté contre !

De plus, notre organisation syndicale déplore la destruction de l'enseignement spécialisé : dans notre département, ce sont plusieurs centaines d'élèves qui attendent une place en IME, en ITEP... Ces suppressions de postes et de places dans le spécialisé ont pour conséquence l'inclusion systématique et forcée d'élèves en situation de handicap, sans soin et sans moyen, dans les classes ordinaires. Cela provoque une maltraitance généralisée ! Plus de 1300 élèves sans soin ! Les collègues sont à bout, le chaos est dans toutes les écoles : les accidents de service, les fiches RSST et les RDGI se multiplient, symptôme d'un dysfonctionnement institutionnel qui s'aggrave de jour en jour !

A cela vient s'ajouter une surcharge de travail toujours plus pesante engendrée par les contre-réformes (évaluations d'écoles, plan phAre, constellations, accompagnements, loi Rilhac, " choc des savoirs".. )

Ces conditions de travail dégradées épuisent les collègues : faute de moyens alloués et les coupes budgétaires du gouvernement illégitime, de plus en plus d'absences sont non remplacées !

Pour pallier ces difficultés de remplacement, l'administration tente d'imposer la fusion ZIL et BD.

Ce n'est pas en réorganisant la gestion des remplaçants ni en détruisant leur statut que la situation s'améliorera ! Au contraire ! Les missions spécifiques des ZIL et celles des BD doivent être conservées comme l'exigent la très grande majorité des collègues ! Alors que dans les départements de l'Eure et de la Seine Maritime, la grève contre la fusion des statuts de remplaçants prend de l'ampleur, dès aujourd'hui, en Indre et Loire, des enseignants remplaçants sont en grève et mobilisés pour faire entendre leur voix !

La Fnec-FP FO revendique :

- l'annulation des 470 suppressions de postes du budget Bayrou
- la création de tous les postes nécessaires pour diminuer les effectifs par classe, créer des postes de remplaçants, d'enseignants spécialisés et ouvrir des places dans les établissements sociaux et médico-sociaux
- l'abandon de tous les projets de fusion des différents types de remplaçants
- l'abandon de l'indemnisation à hauteur de 90% du traitement indiciaire et de la journée de carence en cas d'arrêt de travail
- le dégel du point d'indice et l'augmentation sans condition des salaires à hauteur de 10%
- l'abrogation du PPCR

Nous déposons les avis suivants :

Avis n°1 :

Le CSA D demande l'abandon de la fusion ZIL BD. Le CSA D demande le maintien des missions spécifiques pour les ZIL, BD et TRS.

Avis n°2 :

Le CSA D demande l'annulation de la suppression des 470 postes décidée par le gouvernement illégitime Macron/Bayrou via le 49.3, ainsi que les ouvertures de classes et l'annulation des fermetures de classes, revendiquées par les parents et les enseignants.

Avis n°3 :

Le CSA D demande la fin des accompagnements prévus dans le cadre du PPCR qui culpabilise les personnels déjà éprouvés par toutes les contre-réformes Macron et ses prédécesseurs. Le CSA D se prononce contre la création de postes de CPC qui vise à déployer les accompagnements que la profession rejette massivement.